Journée d'études

Le devenir des lieux de culte : un enjeu sociétal L'exemple typique des églises affectées au culte catholique

Lieu : Faculté de Droit de Nancy – 13, place Carnot – amphi Geny.

10h15 : Accueil par Monseigneur Jean-Louis PAPIN, Évêque de Nancy et de Toul (Diocèse de Nancy et de Toul) et par monsieur Eric GERMAIN, Doyen de la faculté de droit de Nancy ((Nancy II - Université de Lorraine)^[1]

1ère partie : Un lieu unique pour une réalité multiple : approches différenciés du lieu église

Président de séance : Jacques BOMBARDIER c.o., Délégué diocésain aux affaires culturelles, membre de l'académie Stanislas

10h25 : Une approche catholique d'un lieu de culte : un lieu sacré Sophie GALL-ALEXEEFF, directrice nationale de la revue *Célebrer*

10h50 : L'approche légale des églises construites avant 1905 : un lieu affecté Yves GRY, professeur émérite de la faculté de droit de Nancy (Nancy II - Université de Lorraine).

11h15 : L'église dans la vie des communes : un lieu existentiel Rose-Marie FALQUE, Présidente de l'association des maires de France de Meurthe-et-Moselle

11h40: Temps de questions

12h15 : Pause

Déjeuner organisé par la faculté de droit

2^e partie : L'affectation cultuelle au risque des mutations sociétales contemporaines

Président de séance : Olivier CACHARD, Doyen honoraire de la faculté de droit de Nancy (Nancy II - Université de Lorraine).

13h45 : État de lieux et utilisation des églises affectées

Mireille-Bénédicte BOUVET, Conservateur du Service régional de l'Inventaire général.

14h10 : Les dérogations de facto au principe de l'affectation cultuelle

Précision méthodologique : nous ne parlerons que des lieux non concordataires, nous considérons uniquement les lieux de culte catholique du fait de leur caractère emblématique et majoritaire.

Bruno GONÇALVES c.o., Maître de conférences à la faculté de droit canonique de Paris (Institut catholique de Paris).

14h35 : Les tendances actuelles de la jurisprudence du Conseil d'État au regard des lieux affectés Fabrice GARTNER, Professeur de droit public à la faculté de droit de Nancy (Nancy II - Université de Lorraine).

14h40: Temps de questions

15h00 : Pause

15h30: Table ronde: Faut-il repenser l'affectation cultuelle?

Modérateur : Olivier ÉCHAPPÉ, Haut Conseiller à la cour de cassation, Vice-Doyen de la faculté de droit canonique de Paris (Institut catholique de Paris).

Eric GERMAIN, Doyen de la faculté de droit de Nancy (Nancy II - Université de Lorraine)

Yves LESCOART, Inspecteur général honoraire des Monuments historiques.

Bruno GONÇALVES c.o., Maître de conférences à la faculté de droit canonique de Paris (Institut catholique de Paris) et Vice-Official.

Olivier CACHARD, Doyen honoraire de la faculté de droit de Nancy (Nancy II - Université de Lorraine).

16h30 : Conclusion par Olivier ÉCHAPPÉ, Haut Conseiller à la cour de cassation, Vice-Doyen de la faculté de droit canonique de Paris (Institut catholique de Paris).

Puis rafraichissements offerts par le diocèse de Nancy et de Toul (salon d'honneur de la faculté de droit).

R.P. Bruno Gonçalves c.o. Vicaire Judiciare-adjoint Officiliaté de Besançon – Diocése de Nancy et de Toul Evéche de Nancy 6, rue Girardet F -54000 Nancy

Tel/fax: + 33 (0)3 83 17 26 29